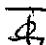




Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO - ASPE-L8

Office National des Forêts
à l'attention de Mme Régine BOISTEAUX
3 Boulevard Paixhans
57000 METZ

Objet : Dossier de déclaration
Accord immédiat

Metz, le 14 janvier 2013

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Madame,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Création d'un ouvrage permanent de franchissement de cours d'eau sur la commune de LOUDREFING**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 20 décembre 2012
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2012-00179
- Dossier réalisé par : **Office National des Forêts**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Vous voudrez bien avertir du début des travaux, au moins dix (10) jours à l'avance, les représentants de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA) – 23 rue des Garennes – 57155 MARLY.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

.../...

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de **LOUDREFING** où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Enfin, je vous informe que les travaux projetés sur la commune de **MOLRING** ne nécessitent pas d'autorisation spécifique car ce projet concerne un fossé et non un cours d'eau.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION



CHANTAL BICHLER

Copie pour information :
- ONEMA J. EBERHARDT

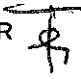


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service aménagement, biodiversité et eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Francis FISCHER 
Tél : 03 87 23 70 84
Télécopie : 03 87 24 31 72
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr
Réf. : FF/MO - ASPE-L8

**Monsieur le Maire
Mairie de Loudrefing
1bis Place de l'Eglise
57670 LOUDREFING**

Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement

Metz, le 14 janvier 2013

**PJ : Dossier de déclaration
Récépissé de déclaration
Courrier de notification**

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ Création d'un ouvrage permanent de franchissement de cours d'eau sur la commune de LOUDREFING

Ce dossier a été déposé par :

**Office National des Forêts
3 Boulevard Paixhans
57000 METZ**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récepissé de déclaration n° 57-2012-00179** en date du 14 janvier 2013, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION

CHANTAL BICHLER

Copie transmise pour information à :
- ONF de Metz